

# *Une lecture énonciative des valeurs aspectuo-temporelles et commentatives de l'imparfait dans les suites PS + IMP: point de vue du locuteur ou de l'énonciateur?*

ALAIN RABATEL

*Université de Lyon*

(Received July 2002; revised April 2003)

## ABSTRACT

Cet article analyse dans un cadre énonciatif le phénomène du point de vue (PDV) et montre que des énoncés apparemment objectifs, qui sont des sortes de «phrases sans parole» (Banfield), expriment la subjectivité d'un énonciateur (par exemple un personnage) distinct du locuteur-narrateur. Plus particulièrement, il montre que les procès dénotés par l'imparfait, dans des suites passé simple + imparfait, correspondent au point de vue d'un personnage saillant (ou à défaut du narrateur), en raison des valeurs aspectuo-temporelles de l'imparfait, propices à l'expression de l'altérité énonciative. Il explique comment l'impression d'avancement du temps (alors que l'imparfait dénote un fait concomitant au procès au passé simple) résulte de l'activité inférentielle (cognitive) du sujet percevant. C'est cette même activité qui permet d'attribuer les commentaires exprimés à l'imparfait au personnage centre du point de vue.

Imaginons, en forme de clin d'œil à Valéry et à Flaubert, un incipit de roman qui commencerait ainsi:

- (I) (1) P1 La marquise sortit à cinq heures. P2 Le boulevard Bourdon se remplissait de monde.
- (Ia) P1 La marquise sortit à cinq heures. P2 Elle vit que le boulevard Bourdon se remplissait de monde.
- (Ib) P1 La marquise sortit à cinq heures sur le boulevard Bourdon. P2 Ce dernier se remplissait de monde.

L'interprétation de (1) pose la question de savoir si le contraste aspectuo-temporel entre PS et IMP indique le point de vue (désormais PDV, tel que défini dans Rabatel, 1997 et 1998) du locuteur, ou celui d'un énonciateur distinct de ce dernier, dans ce contexte où les perceptions relèvent d'une forme paradoxale d'énonciation rapportée avec *effacement énonciatif* (cf. *infra*, § 1, l'analyse de (1) pour une exemplification de ce concept).

On nommera PDV tout ce qui, dans la référénciation des objets (du discours) révèle, d'un point de vue cognitif, une source énonciative particulière et dénote, directement ou indirectement, ses jugements sur les référents.<sup>1</sup> Les formes linguistiques et discursives par lesquelles se marque ce PDV ont fait l'objet de maints travaux, tant sur la chaîne anaphorique (Achard-Bayle, 2001; Philippe, 1998; Rabatel, 2003a, b), la chaîne verbale (Vogeleer, 1994, 1996, 1998a, b; Rabatel, 1998) que sur les connecteurs et marqueurs temporels (Ducrot, 1980; Rabatel, 1999; 2001d), depuis les stratégies de (dé)nomination, les topoï, phénomènes de schématisation et d'éclairage (Grize, 1990) contraignant (ou orientant) plus ou moins efficacement les représentations du co-énonciateur, selon que le PDV s'avance ouvertement ou masqué (Rabatel, 2000a, c, 2001f, 2003c, d). La construction de la référénciation montre que le PDV ne se limite pas à un *modus* subjectif (auquel s'opposerait un *dictum* objectif): c'est d'emblée au niveau du *dictum* (à travers notamment la sélection, la catégorisation et la structuration) qu'opèrent les modalités alors que la modalisation<sup>2</sup> affecte la distance du locuteur envers son dire (dédoublément énonciatif, commentaires réflexifs, etc.), dans le *modus*.

Il existe *a priori* une grande différence entre (1) d'un côté et (1a) et (1b) de l'autre, car il n'y a pas, en (1), de cohésion syntaxique entre P1 et P2. En revanche, en (1a) et (1b), la présence d'un procès de perception explicite instituant la marquise comme source de la perception en (1a), ou la progression thématique – à thème constant en (1a), linéaire en (1b) – permettent d'établir une relation anaphorique entre P1 et P2. Peut-on néanmoins arguer que l'opposition PS/IMP suffit, en (1), pour indiquer un lien de nature anaphorique entre P1 et P2, selon lequel la perception de P2 serait attribuée non au locuteur responsable de l'ensemble de l'énoncé, mais à la marquise?

La réponse à cette question exige qu'on ait au préalable une théorie des relations entre locuteur et énonciateur [§ 1]. Après avoir précisé ce point, on analysera des suites d'énoncés composées d'une phrase avec un PS suivie d'une seconde avec un IMP, en l'absence d'un lien de nature thématique entre les deux énoncés, à l'instar de (1). On montrera que la saisie de la cohérence entre ces énoncés, cohérence qui est fondamentale d'un point de vue sémantique, pour l'interprétation du PDV, ne saurait se fonder sur le seul critère temporel (Mæschler, 1998) [§ 2], pas plus que sur la seule prise en compte des hypothèses topicales selon lesquelles l'IMP serait un commentaire du topique discursif (Vet, 1999) [§ 3]. On vérifiera enfin que

<sup>1</sup> Chez Nølke, 'les points de vue sont des entités sémantiques porteuses d'une source qui est dite «avoir le pdv». Les sources sont des entités abstraites appelées les énonciateurs' (Nølke, 2002: 217). Cette définition très générale est plus large que la nôtre, du moins dans ce contexte, où le PDV équivaut à un compte rendu de perception. Toutefois, les deux conceptions ne s'opposent pas, la seconde étant un sous-ensemble de la première, les deux approches mettant à contribution des phénomènes linguistiques similaires dans la construction de la référence. La topique énonciative de Nølke est très complexe, et présente de larges points d'accord avec la nôtre, mais aussi quelques différences importantes. Nous ne discutons pas ces questions ici, nous renvoyons, pour une discussion détaillée, à Rabatel (à paraître).

<sup>2</sup> Selon une opposition empruntée à Vion (2002).

la prise en compte de données énonciatives associées aux valeurs aspectuelles et commentatives de l'IMP doit être articulée avec l'analyse des données épistémiques co-textuelles, à même de confirmer ou d'infirmer les inférences qu'autorisent les valeurs de l'IMP et de déterminer si le PDV est celui du locuteur et/ou de l'énonciateur [§ 4].

#### I DISJONCTION LOCUTEUR/ÉNONCIATEUR

Le modèle énonciatif auquel nous nous référons est, dans ses grandes lignes, hérité de Ducrot.<sup>3</sup> Sa caractéristique fondamentale repose sur la déliaison théorique du locuteur et de l'énonciateur.<sup>4</sup> Ces relations peuvent être formalisées comme suit:

- [1] **INSTANCES:** Le **locuteur (L)**<sup>5</sup> est l'instance qui profère un énoncé, selon un repérage déictique ou anaphorique. L'**énonciateur (E)**, proche du sujet modal de Bally,<sup>6</sup> assume l'énoncé; c'est l'instance à partir de laquelle se rapportent les opérations de qualification et de modalisation (Culioli). Dans un énoncé monologique, le locuteur est aussi énonciateur; on notera par une majuscule, suivie du chiffre 1, ce locuteur primaire et cet énonciateur primaire, et par une barre oblique le syncrétisme de L1 et de E1.
- [2] **STRUCTURES:** Dans un cadre dialogal ou dialogique, on notera respectivement, par une minuscule suivie du chiffre 2, **l2** et **e2** les locuteurs et énonciateurs enchâssés (ou cités) dans l'énoncé du locuteur citant, et dans le point de vue originel à partir duquel se marquent les positions énonciatives divergentes. En ce sens, L et E sont:
  - linguistiquement premiers, par rapport à l et à e qui occupent une posture seconde, puisque la deixis est calculée par rapport à L1, impliquant les transformations idoines dans le discours cité de l2;
  - hiérarchiquement supérieurs à l et à e, sur le plan pragmatique, dans la mesure où L1 rend compte des PDV de l2 en fonction de ses propres intérêts de locuteur primaire.
- [3] **LIENS SEMANTIQUES:** les relations entre L1/E1 et l2/e2 relèvent:
  - tantôt de la **responsabilité** ou de la **non responsabilité**, lorsque les relations sont explicites;
  - tantôt de la **consonance** ou de la **dissonance** (Cohn, 1981), lorsque ces liens sont implicites. Dans les deux cas, ces liens sont graduels.

La disjonction locuteur/énonciateur rend compte des énoncés dialogiques dans lesquels le locuteur rapporte un PDV auquel il prête sa voix (Vion, 2001; Nølke, 2002; Nølke et Olsen, 2000; Flottum et Norén, 2002; Rabatel, 2003e et f), sans aller jusqu'à le reprendre à son compte, comme dans les mentions ironiques, les stéréotypes, les PDV hétérodiégétiques, c'est-à-dire dans des récits à la troisième

<sup>3</sup> Ducrot (1984: 204s).

<sup>4</sup> Charaudeau et Maingueneau (2002: 220–224, 226).

<sup>5</sup> Sans compter le **sujet parlant**, ou producteur empirique de l'énoncé, dont la définition ne fait pas débat, par rapport au locuteur et à l'énonciateur.

<sup>6</sup> Vion (2001), Nølke (2002), Rabatel (2002, à paraître).

personne,<sup>7</sup> ou encore dans les PDV hypothétiques, passés ou futurs, etc. de LI envers lesquels ce même LI entend marquer une certaine distance dans le *hic et nunc* de l'énonciation. Autrement dit, si tout locuteur est énonciateur, en revanche tout énonciateur n'est pas nécessairement locuteur.

Le point commun entre notre approche et celle des praxématiciens est l'accent mis sur la disjonction théorique du locuteur et de l'énonciateur. Toutefois, passé l'accord sur la distinction, reste la question de s'entendre avec précision sur les concepts. Selon Brès et Vérine (2002) 'le locuteur est l'instance qui actualise l'énoncé dans sa dimension de *dire* correspondant à l'acte locutionnaire dans ses dimensions phonétique et phatique, telles que les décrit Austin' tandis que 'l'énonciateur est l'instance à partir de laquelle l'énoncé est actualisé dans ses dimensions modale et déictique, à savoir inscrit comme acte de langage à partir d'un *ego, hic et nunc*' (Brès et Vérine, 2002: 163). Il nous semble difficilement tenable de séparer le locuteur responsable d'un acte locutoire de sa dimension illocutoire, et de son ancrage déictique. En revanche, la séparation entre 'dimensions modale et déictique' est souhaitable pour rendre compte d'énoncés dialogiques dans lesquels cohabitent des points de vue distincts, plus particulièrement dans les cas où le locuteur dominant envisage des situations du point de vue d'un énonciateur enchâssé sans aller jusqu'à lui donner explicitement la parole: ainsi des énoncés dialogiques comprenant des négations, des connecteurs, des insertions de DIL, ou encore des PDV hétérodégétiques: dans tous ces cas, la deixis est celle du locuteur, ce qui n'empêche pas ce dernier de mimer des points de vue autres, bref, de mettre en scène des sujets modaux distincts de lui: dans ce cas, l'énoncé n'a qu'un seul locuteur, mais au moins deux énonciateurs, d'une part celui qui est en syncrétisme avec le locuteur, d'autre part celui qui est la source d'un point de vue distinct de lui, comme c'est le cas de la marquise, dans les exemples (1), (1a) et (1b). Autrement dit, les énoncés des trois exemples précédents ne comptent qu'un seul locuteur (en l'occurrence le narrateur) et se caractérisent par la mise en scène d'un dédoublement énonciatif, avec deux énonciateurs différents, l'énonciateur primaire, et l'énonciateur second, la marquise.

En effet, en (1), la marquise ne dit rien, mais l'énoncé P2 peut être paraphrasé comme une sorte de monologue intérieur embryonnaire de la marquise, sous une forme plus ou moins expressive, comme si cette dernière se disait:

(1c) Tiens, mais il y a plus en plus de monde sur le boulevard!

On considèrera en effet que le discordanciel énonciatif<sup>8</sup> entre le premier et le second plans,<sup>9</sup> ainsi que les valeurs textuelles résultant de la valeur aspectuelle du

<sup>7</sup> Genette (1972).

<sup>8</sup> Le concept de 'discordanciel' (Rosier, 1999) distingue entre discours cité et citant. En reprenant à notre compte ce concept pour le PDV, nous entendons souligner que le PDV appartient à la problématique générale des discours rapporté, et qu'il se range dans la catégorie des formes de DR reposant sur un discordanciel faible, à l'instar du DIL. Comme pour le DIL, on entend toujours la voix du locuteur citant, mais cette voix fait écho, plus ou moins mimétiquement, au PDV d'un énonciateur cité. Pour des analyses détaillées, cf. Rabatel, 2003g et 2003h.

<sup>9</sup> Combettes (1992).

morphème d'IMP,<sup>10</sup> permettent d'attribuer à la marquise la perception contenue en P<sub>2</sub>. L'effacement énonciatif est ici particulièrement important, dans la mesure où P<sub>2</sub> n'est pas un énoncé embrayé, à la différence de (1c), et où, de surcroît, il n'y pas de mention explicite d'un verbe de perception ou de pensée ou de parole ('la marquise vit/se dit que P<sub>2</sub>'), permettant de rapporter directement P<sub>2</sub> à son origine énonciative: c'est pourquoi l'attribution de l'énoncé non embrayé P<sub>2</sub> à la marquise repose essentiellement sur des inférences à partir de la discordance énonciative entre P<sub>1</sub> et P<sub>2</sub>. On pourrait objecter que cette interprétation, tout en étant plausible, est indécidable, la perception étant tout aussi bien celle du narrateur. Certes, il s'agit bien de la voix de L<sub>1</sub>, qui rapporte (ou re-présente) la perception et les pensées d'un tiers. Mais on considèrera que, par défaut, tant que L<sub>1</sub> ne manifeste pas de désaccord ou de distance (épistémique<sup>11</sup> ou axiologique) explicites envers l<sub>2</sub> ou envers e<sub>2</sub>, il laisse entendre qu'il accrédite comme vrai le contenu propositionnel représenté, ou qu'il partage le jugement porté par l<sub>2</sub>/e<sub>2</sub> sur ce même contenu.

Cette exemplification de l'effacement énonciatif montre la différence incommensurable entre L<sub>1</sub> et l<sub>2</sub>, tout comme entre E<sub>1</sub> et e<sub>2</sub>: en effet, si L<sub>1</sub> est un véritable locuteur, l<sub>2</sub> est un 'simulacre' de locuteur: du seul fait que l'énoncé de l<sub>2</sub> est rapporté, il perd 'une des caractéristiques fondamentales des «vrais» énoncés: celle d'être associé à des coordonnées situationnelles précises' (Nølke et Olsen, 2000: 87<sup>12</sup>). Du côté de l'énonciateur, la différence est tout aussi importante: seul E<sub>1</sub> est un véritable énonciateur, c'est-à-dire en capacité de prendre *effectivement* en charge des énoncés *effectivement* prononcés: sortis du contexte dans lequel les énoncés sont associés à des coordonnées situationnelles précises, on entre dans le domaine de la re-présentation dans (et par) le discours de L<sub>1</sub>/E<sub>1</sub> d' 'images' ou de 'postures' de locuteur(s) l<sub>2</sub> et/ou d'énonciateur(s) e<sub>2</sub>, susceptible(s) de renvoyer soit à une image de L<sub>1</sub>/E<sub>1</sub> déconnectée du moment de l'énonciation, soit à des images d'interlocuteurs ou de tiers délocutés.

## 2 L'ENCODAGE ASPECTUEL ET L'ORDRE TEMPOREL DANS LES SUITES PS + IMP

Mæschler (1998) analyse ces suites dans le cadre de sa théorie de l'ordre temporel. Cela l'amène à critiquer la thèse selon laquelle les états ne peuvent faire avancer le temps, parce qu'elle se heurte au fait que certains IMP comportant des états enchaînant sur un procès au passé simple font progresser l'action, comme le montrent les IMP de (2) et (3). Disons tout de suite que nous ne partageons pas l'analyse de Mæschler, mais que les calculs inférentiels sous-jacents à son analyse nous intéressent au plus haut point, car ils renvoient à un énonciateur, Marie, distincte du locuteur:

- (2) Marie entra dans le bureau du Président. Une copie du budget était sur son bureau.
- (3) Marie entra dans le bureau du président. Il avait l'air épuisé.

<sup>10</sup> Cf. les valeurs subjectives, expérientielles, interprétatives de l'IMP listées dans Rabatel, 1998: 41–51.

<sup>11</sup> Cf. *infra*, (2f) et (3d).

<sup>12</sup> Nølke et Olsen (2000).

Mæschler indique que:

le Président peut être épuisé avant l'entrée de Marie, mais c'est Marie qui, le percevant, trouve qu'il a l'air épuisé; ainsi l'état décrit par E2 suit temporellement l'événement e1. Mais cette interprétation, subjective, à savoir relevant du point de vue du protagoniste, est applicable aussi à [2] : c'est Marie qui, en entrant, perçoit le budget du Président; dans ce cas, comme en [3], E2 suit temporellement e1. (Mæschler *et al.*, 1998: 176–177).

Il est correct d'analyser (2) et (3) à partir de la perspective de Marie. Le rôle de l'IMP dans le marquage du PDV est fondé sur son fonctionnement anaphorique méronomique (Berthonneau et Kleiber, 1993, 1999), la situation rapportée par la phrase à l'IMP constituant une partie de la situation en cours dans le cadre spatio-temporel installé par le PS dans la phrase précédente (cf. Rabatel, 1998: chap. 1). Le soubassement sémantique-pragmatique de cette approche est compatible avec la valeur de base de l'IMP comme temps du passé imperfectif: cette imperfectivité exige que le procès dénoté par l'IMP soit susceptible de continuation, et aussi qu'il soit la continuation d'un procès (Mæschler parle en ce sens d'une 'éventualité') au PS, dans le co-texte gauche (De Mulder et Veters, 1999: 52). En sorte que l'aspect sécant indique que l'événement est vu de l'intérieur, le point de perspective P<sup>13</sup> se situant quelque part entre les bornes initiale et finale, site de l'appréhension de l'événement à l'IMP par un sujet de conscience.<sup>14</sup>

Mais on ne saisit pas la raison qui pousse Mæschler à dire qu'en (2) (et (3)) l'état à l'IMP suit temporellement l'éventualité au PS: certes, en (2), Marie ne peut pas savoir que la copie du budget était sur le bureau avant d'y être entrée, mais cela n'infirme pas la thèse de la concomitance, basée sur l'imperfectivité et sur la valeur aspectuelle du procès dénoté à l'IMP. La représentation de la perception de Marie est une représentation mentale réexpérenciée, filtrée par le centre de perspective qu'est Marie, il n'en reste pas moins vrai que le fait dénoté existe indépendamment de Marie, la copie du budget se trouvant dans le bureau avant que Marie s'en aperçoive: cette situation de concomitance renvoie à des paraphrases

<sup>13</sup> On se référera ici aux symbolisations suivantes: P indique le point de perspective, S le moment de l'énonciation, et E le repère de l'éventualité (ou du procès) selon Mæschler *et al.*, 1998: 203.

<sup>14</sup> La valeur aspectuelle de l'IMP explique ses valeurs subjectives, expérencielles, interprétatives évoquées notamment dans Rabatel (1998: 41–51). Le concept de sujet de conscience a été notamment théorisé par Zribi-Hertz (1990: 104). Ce concept est proche de l'énonciateur de Ducrot (1984: 204s). Quant au concept de 'discordancier' (Rosier, 1999), il est utilisé par les analystes du discours rapporté pour distinguer entre discours cité et citant. En reprenant à notre compte ce concept pour le PDV, nous entendons souligner que le PDV appartient à la problématique générale des discours rapporté, et qu'il se range dans la catégorie des formes de DR reposant sur un discordancier faible, à l'instar du DIL (Rabatel, 2003e, f, g et h). Ainsi, le discordancier PS/IMP, qui repose fondamentalement sur l'opposition des visées globale et sécante, signale une disjonction entre les énoncés du locuteur-narrateur et ceux qui sont sous la portée d'un énonciateur personnage. Comme pour le DIL, on entend toujours la voix du locuteur citant, mais cette voix fait écho, plus ou moins mimétiquement, au PDV d'un énonciateur cité.

souples (conformément à la représentation de la théorie de la pertinence dont se réclame Mæschler), du type:

- concomitance absolue: 'en entrant elle vit que', 'exactement au moment où elle entra, elle vit que';
- concomitance relative: 'à peine eut-elle franchi la porte qu'elle vit... ', 'immédiatement après avoir passé la porte, elle aperçut... '.

Les différences des paraphrases indiquent que les événements sont liés, *sur le plan cognitif*: c'est-à-dire que la perception de la copie présuppose que Marie ait pénétré dans le bureau parce que c'est la condition phénoménologique de son savoir, mais cette dimension phénoménologique n'a rien à voir avec l'expression linguistique de la temporalité. Quant à l'absence de précision qui caractérise les énoncés originaux comme nos paraphrases, elle est conforme aux prédictions de la théorie de la pertinence selon laquelle les énoncés s'énoncent à moindre coût cognitif. Bref, il semble abusif de conclure à autre chose qu'une *concomitance linguistiquement manifestée*.

Comment expliquer malgré tout *l'impression* (l'impression, car sur le plan de l'expression linguistique, la thèse de la concomitance paraît insurpassable) *d'avancement du temps*? Risquons l'hypothèse suivante: tout se passe comme si Mæschler interprétait (2) comme l'équivalent de (2a):

(2a) Marie entra dans le bureau du Président. Elle remarqua qu'une copie du budget était sur son bureau.

En (2a), l'avancée du temps est imputable au PS 'elle remarqua', l'IMP étant concomitant avec ce deuxième procès (de perception) au PS. En d'autres termes, il semble que l'interprétation de Mæschler repose sur l'économie du procès de perception; or, c'est ce procès sous-entendu qui est postérieur à la première éventualité au PS, selon la loi classique de la progression de l'ordre temporel.<sup>15</sup> Quant à l'état à l'IMP, s'il est éventuellement 'postérieur' à cette deuxième éventualité au PS, c'est dans la mesure où Marie détaille ce qui est appréhendé d'abord globalement: il s'agit d'une postériorité mentale, inférée,

<sup>15</sup> Rappelons que la thèse de l'avancement de l'action à partir des valeurs temporelles du PS est à relativiser, comme le montrent des contre-exemples bien connus: 'l'année dernière Jean escalada le Cervin. Le premier jour, il monta jusqu'à la cabane H. Il y passa la nuit. Ensuite il attaqua la face nord. Douze heures plus tard, il arriva au sommet' (Kamp et Rohrer, 1983); cf. encore 'le concert fut formidable. Marie chanta et Jean l'accompagna au piano' (Molendijk, 1990: 81). Dans ces cas, les relations entre PS relèvent de relations rhétoriques de type partie/tout, ainsi que l'organisation des chaînes topicales, cf. *infra* (2c). Mais en dépit de ses limites, la thèse de l'avancement du temps avec les PS est globalement vraie, ou, du moins (ce qui n'est pas tout à fait la même chose) rend justement compte de beaucoup d'énoncés comprenant des suites de PS, parce que, comme Brès le fait observer selon une hypothèse guillaumienne forte relative à l'orientation ascendante selon laquelle le temps est vu par le sujet se dérouler du passé vers le futur, 'si le récit dispose principalement les événements narrés selon l'ordre progressif (non inclusif), c'est que cet ordre est celui qui correspond à l'appréhension active du temps par le sujet' (Brès, 2001: 48).

relevant des mécanismes de l'anaphore associative (les parties suivent le tout), et non d'une postériorité linguistique, telle que l'exprime (2b). Et dans ces conditions l'interprétation remonte d'un cran:

(2b) Marie entra dans le bureau du Président. Elle eut une rapide vue d'ensemble, et remarqua qu'une/que la copie du budget était sur son bureau, à côté du téléphone.

En (2b), le processus perceptif est d'abord prédié selon une appréhension globale, puis représenté avec le détail des perceptions partielles sur le budget, le téléphone, à l'instar de 'ces faits qui, en image, habitent la pensée, selon l'expression de Damourette et Pichon (Tome V: 234). La justesse du schéma mental, qui correspond aux mécanismes du PDV, n'implique pas que (2) équivale à sa paraphrase (2a), ni, *a fortiori*, à (2b) car celles-ci ne sont pertinentes que pour les mécanismes mentaux, et pas pour l'expression linguistique du temps. Autrement dit, s'il y a progression de l'ordre temporel, c'est par rapport à une *reconstruction mentale légitime* d'un procès sous-entendu, qui a la forme d'une activité: mais il n'en reste pas moins vrai que ce qui est exprimé est un état. . . Et il faut bien reconnaître que cette conclusion vaudrait tout autant avec une paraphrase de (2) incluant des PS, qui relèveraient de cette construction mentale, parce qu'ils auraient la forme de PS, tout en ayant le fonctionnement anaphorique méronomique caractéristique de l'IMP:

(2c) Marie entra dans le bureau du président (P1). Une copie du budget tomba de son bureau (P2), le téléphone sonna (P3) et le fax délivra un nombre respectable de feuillets (P4). Bref, la routine.

(P2)–(P4) ne sont pas à interpréter comme des procès successifs, (P2) précédant (P3) lui-même précédant (P4), mais comme des énoncés simultanés (pouvant permuter sans dommage, ou être remplacés par des IMP), renvoyant au train-train de la gestion des affaires quotidiennes. Avec (2c) les événements sont appréhendés à partir de la perspective de Marie. Mais la référenciation aspectuo-temporelle diffère d'avec (2), ce qui a des répercussions sur la *forme d'expression* du PDV, ce que nous avons dénommé le *PDV raconté*, pour le distinguer du *PDV représenté* de (2), c'est-à-dire d'un PDV embryonnaire qui se manifeste dans le premier plan, sans se développer par une aspectualisation dans le deuxième plan (Rabatel, 2000a, 2001b, 2001f): autrement dit la paraphrase (2c) ne dit pas exactement la même chose qu'en (2). Cela signifie que dans certains cas, le PS a sinon une valeur intrinsèquement subjective, du moins une valeur contextuellement subjectivante, notons-le au passage, pour souligner la fragilité des affirmations selon lesquelles avec le PS, le récit serait toujours 'objectif', comme une lecture hâtive de Benveniste peut le laisser penser. Ainsi, dans certains contextes, le PS est susceptible d'endosser une valeur subjectivante<sup>16</sup> qui, en principe, découle de la valeur du morphème d'IMP.

<sup>16</sup> Cette question est notamment développée par Brès (2001); Olsen (2002) et Rabatel (1998: 28–40) puis dans Rabatel (2000a, 2000c: 68–69; 2001b: 156–157). Oui, le PS a une valeur subjectivante ici du moins; mais nous pensons, avec Brès, que la valeur du PS dépend ici



La valeur aspectuo-temporelle de l'IMP apparaît devoir être articulée avec la recherche de la source énonciative, *dans la mesure où la saisie perceptuelle correspond à la saisie d'un objet (du discours) par un sujet*, en l'occurrence, l'énonciateur e2. Nous allons à présent tester la validité de notre hypothèse énonciative à partir de l'examen d'une explication alternative des suites PS + IMP, en terme de commentaire d'un topique, dont il s'avèrera qu'elle requiert également un prolongement énonciatif.

3 L'ÉNONCÉ À L'IMP COMME COMMENTAIRE DU TOPIQUE  
DANS L'ÉNONCÉ AU PS

Selon Vet, les relations entre PS et IMP ne relèvent pas seulement d'une approche purement temporelle (c'est aussi le point de vue de Berthonneau et Kleiber, 1993), mais s'analysent en terme de topique et de commentaire:

la phrase au PS fournit le topique, qui n'est pas forcément explicité dans le discours, tandis que la phrase à l'IMP constitue le commentaire à propos de ce topique (Vet, 1999: 60).

(4) Paul entra dans la cuisine. Marie faisait la vaisselle.

Vet s'appuie sur les analyses de Ducrot selon lesquelles les phrases à l'IMP caractérisent un thème temporel (un topique discursif, selon Vet) déjà présent dans le texte, ainsi que le souligne 'l'analogie entre l'article défini et l'IMP' (Vet, 1999: 67). D'où la réécriture de (4):

(4a) Pierre entra dans la cuisine (E1).

[Dans la cuisine] [Marie faisait la vaisselle] (E2).

Le topique discursif *dans la cuisine* est sous-entendu, parce que redondant, mais il est indispensable pour l'interprétation du fragment, car il en assure la cohérence, en l'absence de progression thématique à thème linéaire ou à thème constant.

Nous ne considérons donc pas (E2) comme constituant l'arrière-plan du procès (E1), ni un 'ingrédient' du cadre spatio-temporel dans lequel se produit l'entrée de Pierre, mais comme une information supplémentaire sur l'état 's', localisé dans la cuisine, la cible de (E1) (Vet, 1999: 68).

Il est symptomatique qu'en (4a) Vet récrive l'original en reprenant le cadre spatio-temporel uniquement, abstraction faite du sujet, alors qu'en (2b), nous procédions à l'inverse: en fait, ces deux éléments sont complémentaires, Vet rétablissant le rhème sous-entendu (à vrai dire, uniquement le complément circonstanciel de lieu), nous-même le thème sous-entendu: ces deux informations sont à bon droit sous-entendues, car elles sont en effet très redondantes, le thème encore davantage que le rhème.

du contexte, davantage que d'une valeur morphématique propre à ce temps. En outre, nous ne nous sentons pas autorisé à conclure, comme le fait Olsen, que le premier plan représenterait toujours une pensée pré-réflexive, et le second plan, une pensée réflexive: cela dépend en réalité du sémantisme des perceptions et pensées, et il serait normatif de prétendre que le PS se prête plutôt à une forme qu'à une autre: cf. Rabatel (2001e: 89) et Rabatel (2003g, h).

Cependant, on constate que la réitération du complément circonstanciel de lieu en (4a) laisse intacte la question de savoir qui est le sujet de la perception de [[Marie] [[faire] [la vaisselle]]]; c'est bien évidemment le locuteur-narrateur qui rapporte la perception, mais qui la prend en charge, le locuteur-narrateur (cf. (2f) ou (3d)) ou l'énonciateur-personnage, dans les autres cas? Compte tenu de notre analyse, *Pierre* est l'énonciateur auquel se rapporte la perception de E2, en (4a), tout comme *Marie* était l'énonciateur de P2, en (2).

D'un autre côté, il serait faux de dire que les éléments rajoutés en (2a) et en (4a) sont équivalents, sous l'angle de la restitution de la continuité thématique, dans la mesure où ce que nous avons rajouté en (2a) va plus loin que la simple continuité thématique, c'est l'idée que la perception dans le deuxième énoncé est donnée au lecteur par la médiation de *Marie*, qui est un sujet *percevant*. En revanche, en (4a) la réitération du complément circonstanciel de lieu, si elle n'empêche pas que *Pierre* soit bien le sujet percevant, n'aide en rien à la clarification du rôle énonciatif de Pierre, interprétation qui repose sur la valeur de l'IMP et sur son contraste épistémique avec le PS de la phrase antérieure, comme l'a montré Vogeleer (1994: 48 et 1996: 183, 191–192), à propos de ces mêmes exemples.

Un argument au service de cette hypothèse est que, contrairement à ce que dit Co Vet, la prise en compte du complément circonstanciel de lieu n'est pas toujours décisive pour la cohérence du fragment; c'est le sous-entendu affectant le sujet focalisateur qui assume ce rôle, ou, plus exactement, les *inférences* autour du sous-entendu, et ce d'autant plus facilement que la réitération du complément circonstanciel de lieu ne va pas toujours de soi: possible en (2d), elle ne l'est pas en (3a):

(2d) Marie entra dans le bureau du Président.

[Dans le bureau du Président] une copie du budget était sur le bureau/la table de travail.

(3a) Marie entra dans le bureau du président.

??/\* [Dans le bureau du président] il avait l'air épuisé.

L'inacceptabilité (voire l'agrammaticalité) de (3a) relativise l'affirmation de Vet sur le rôle du complément circonstanciel de lieu comme facteur de cohérence (même si on interprète cette notion sur le plan non pas sémantique, mais sur celui de la cohésion syntaxique). On pourrait objecter que l'agrammaticalité s'explique par le fait que la cohérence serait déjà marquée par la reprise anaphorique le *président* . . . *il*. Mais l'explication est tirée par les cheveux, car, sur le plan syntaxique, *il* peut difficilement renvoyer au GN prep *le bureau du président*. Certes, on peut inférer que le plus plausible est que la personne qui a l'air fatigué dans le bureau du président est le président lui-même; cette hypothèse est probable, dans la mesure où *le président* est le seul candidat possible, du fait que *Marie* est du genre féminin. Mais la question de la cohérence resterait entière si le NP était du genre masculin, par exemple *Georges*:

(3b) Georges entra dans le bureau du président.?

[Dans le bureau du président] il avait l'air épuisé.

En effet, en (3b), deux hypothèses alternatives sont possibles, hors contexte:

- soit Georges est sujet percevant, et la suite à l'IMP correspond à un compte rendu de perception de Georges sur le président (qui a l'air épuisé): la suite PS + IMP est interprétée comme relevant d'une progression linéaire;
- soit Georges n'est pas sujet percevant, et c'est lui qui est épuisé dans le bureau du président, selon une progression thématique à thème constant.

Le fait que (3b) soit grammatical, à tout le moins plus acceptable que (3a), confirme que la réitération du complément circonstanciel de lieu ne règle rien quant à la question de savoir qui est le vecteur de la cohérence. C'est pourquoi la valeur commentative de l'IMP doit, ici également, être prolongée par la prise en compte des paramètres énonciatifs, qui enrichit l'analyse de la référenciation aspectuo-temporelle des événements perçus comme celle des relations topique/commentaire. C'est ce que confirme *a contrario* (5):

(5) Pierre entra dans la cuisine. Il souriait.

Vet considère en effet que les énoncés avec une progression à thème constant constituent une exception à sa thèse, car la présence du topique nominal Pierre construit une relation de simultanéité qui interdit d'imaginer paraphraser l'ensemble par '(E1) Pierre entra dans la cuisine. (E2) [Dans la cuisine], [il souriait]' (Vet, 1999: 69–70). Nous avouons ne pas comprendre les raisons de cette impossibilité (même en opposant topique discursif et topique nominal), compte tenu de ce que l'IMP n'est pas borné, à gauche ni à droite. Certes, on peut considérer que la répétition du thème dans la cuisine est inutile lorsque la phrase à l'IMP décrit un état ou une propriété (*il avait l'air épuisé, pour le président, il souriait* (pour Pierre), alors que la répétition est possible lorsque la phrase à l'IMP renvoie à un événement qui se déroule dans un cadre spatio-temporel déterminé. Mais l'explication revient à dire que dans ce cas, *le président* ou *Pierre* ne sont plus sujets de conscience percevants.

De fait, les différences entre (4) et (5) renvoient à la possibilité qu'un énonciateur distinct du locuteur soit la source de l'information topicale discursive en (4) et à son impossibilité en (5): on retrouve là, sous une autre forme, la thèse (Rabatel, 1997: 287; Rabatel, 1998: 100) selon laquelle en l'absence d'un sujet de conscience-personnage, le PDV est attribué au locuteur-narrateur. En (4), il existe un candidat saillant intradiégétique pour assumer la perception (et les pensées qui lui sont associées): Pierre est sujet de conscience-énonciateur; en (5), Pierre est vu par le narrateur, en l'absence de focalisateur-personnage saillant: il n'est pas ici, sur le plan linguistique, sujet de conscience *dans la mesure où le texte ne stipule rien qui soit à percevoir*<sup>17</sup>; et de même en (5a) et en (5b), les comptes rendus de perceptions plus développés relevant toujours du PDV du locuteur:

<sup>17</sup> Evidemment, il est toujours possible d'imaginer un co-texte l'établissant comme sujet de conscience: soit parce que son sourire renvoie à des pensées activées par le contexte, soit parce que le sourire signale implicitement que le spectacle saillant en contexte est de nature à susciter un sentiment de bien-être. Il y aurait alors une implication de la perception. Mais, en (5), ces données co(n)textuelles font défaut. La notion de sujet de conscience (ou d'énonciateur) n'est donc pas une qualité permanente des personnages,

- (5a) Pierre entra dans la cuisine. Dans la cuisine, il souriait, tellement ce qu'il venait d'apprendre l'avait empli de bonheur [= dans la cuisine, il souriait *encore*].
- (5b) Pierre entra dans la cuisine. Dans la cuisine, il souriait, la vue des plats flattait ses papilles [= dans la cuisine, *il se mit* à sourire, à la vue des plats].

Il serait par ailleurs erroné de conclure de l'analyse contrastive de (2) et de (5) que la notion de sujet de conscience reposerait exclusivement sur la nature de situation à l'IMP, en l'occurrence sur le fait qu'il n'y aurait sujet de conscience que lorsque la situation renverrait à un événement, et pas lorsque la situation référerait à un état. (6) infirme clairement cette hypothèse:

- (6) P1 Pierre entra dans la cuisine. P2 La lumière était éclairée.

Si l'opposition événement vs état n'est pas pertinente, en revanche, ce qui est décisif, c'est le fait que cet événement et cet état renvoient à un compte rendu de perception de l'énonciateur textuellement saillant, tandis que (5) correspond à un compte rendu de perception du locuteur narrateur en l'absence de ce même énonciateur. En (6) comme en (4), donc, Pierre est sujet percevant. Ce que nous dit le discordancier énonciatif entre P1 au PS et P2 à l'IMP, et, tout particulièrement, la valeur aspectuo-temporelle du morphème d'IMP, c'est que la situation de P2 est appréhendée par le filtre perceptif de Pierre (quand bien même la lumière était sans doute éclairée, quand bien même Marie faisait déjà la vaisselle avant l'entrée de Pierre dans la cuisine), et que nous l'apprenons par la médiation de Pierre. Telle paraît être l'hypothèse énonciative fondamentale, par défaut.

#### 4 POINT DE VUE DU LOCUTEUR ET/OU POINT DE VUE DE L'ÉNONCIATEUR

En définitive, même en l'absence de la notation explicite relative à la marquise ou à Marie dans P2, dans les trois premiers exemples, et *sauf mentions contraires*, le discordancier énonciatif d'une part, la saillance de Marie ou de la marquise dans le co-texte d'autre part suffisent pour interpréter le procès dénoté en P2 comme le résultat d'une perception du sujet saillant. Et de même en (4) et en (6), pour Pierre. Cette analyse confirme ainsi les travaux de Vogeleer relatifs à la valeur perceptuelle de l'IMP:

Comme tout IMP, l'IMP perceptuel fait partie du groupe des temps du passé. Cela signifie que la situation décrite à l'IMP n'est pas localisée dans la situation énonciative réelle, en l'occurrence dans la situation de production du texte. Toutefois, suite au déplacement de point de vue, la situation est décrite non pas du point de vue de l'auteur, localisé dans son «maintenant réel, mais du point de vue d'un énonciateur-observateur, appelé *individu déterminant le point de vue*, qui est localisé (ou fait semblant de l'être) dans le cadre spatio-temporel des événements et qui décrit les choses telles qu'il les voit (ou comme s'il les voyait) (Vogeleer, 1996: 183).

elle n'existe que lorsque le personnage est posé comme étant la source d'un point de vue, d'une pensée, d'une perception toujours accompagnée de pensée. C'est d'ailleurs pourquoi le terme d'énonciateur est préférable, sur un plan didactique, à celui de sujet de conscience qui offre le risque d'ontologiser un phénomène linguistique passager.

Par conséquent (1), (2), (3) (4) et (6) expriment un PDV de l'énonciateur; cette interprétation repose sur des inférences invitant à lire ces énoncés comme s'ils correspondaient à leurs paraphrases avec une continuité thématique entre P1 et P2. En (2e), (3c), P1 et P2 reposent sur une progression thématique à thème constant: la répétition du NP sujet entraîne celle d'un verbe de perception. Dès lors, il est patent que Marie entre et voit la copie ou l'air fatigué du président.

(2e) P1 Marie entra dans le bureau du Président.

P2 [Marie vit qu'] une copie du budget était sur le bureau/la table de travail.

(3c) P1 Marie entra dans le bureau du président.

P2 [Marie vit qu'] il avait l'air épuisé.

Quant aux mentions contraires évoquées précédemment, elles renvoient à des marques explicites d'un savoir épistémique dont la source se trouve être exclusivement dans le locuteur, ou dont la source est partagée par les deux instances. Ainsi, (2f) et (3d)<sup>18</sup> infirment l'hypothèse de Marie comme sujet percevant, du fait de la négation du procès perceptif et du *mais*,<sup>19</sup> en sorte que le PDV est attribué au locuteur. (3e) cumule deux sujets du PDV, Marie et le locuteur narrateur, ce dernier étant explicitement dans une relation de supériorité épistémique envers Marie comme le signale à *peine*, alors que (2g) indique que le PDV est exclusivement celui de Marie, le locuteur se contentant d'accréditer la vérité de son mouvement intentionnel (*pour vérifier si*):

(2f) P1 Marie entra dans le bureau du Président.

P2 Mais elle ne remarqua pas qu'une copie du budget était sur le bureau/la table de travail.

P2' Une copie du budget était sur le bureau/la table de travail, mais Marie ne la remarqua pas.

(2g) P1 Marie entra dans le bureau du président pour vérifier si la copie du budget était sur son bureau.

(3d) P1 Marie entra dans le bureau du président.

P2 Mais elle ne remarqua pas qu'il avait l'air épuisé.

P2' Il avait l'air épuisé, mais Marie ne le remarqua pas.

(3e) P1 Marie entra dans le bureau du président.

P2 Mais c'est à peine si elle remarqua qu'il avait l'air épuisé.

P2' Il avait l'air épuisé, mais c'est à peine si Marie le remarqua.

Bref, puisque rien dans le co-texte n'infirme en (1), (2), (3), (4) et (6) l'hypothèse selon laquelle la marquise, Pierre ou Marie sont les énonciateurs auxquels rapporter P2, les inférences activées le discordancier énonciatif et la saillance de *la marquise* ou

<sup>18</sup> En (2f) (3d) et (3e), Marie se trouve en tête de phrase, sous P2, avec un substitut pronominal ou en fin de phrase sous P2, ce qui entraîne une redénomination de Marie. Dans ces exemples, apparaît une supériorité épistémique du locuteur sur Marie, forte en (2f) et en (3d), moindre en (3e).

<sup>19</sup> *Mais* confirme notre hypothèse dans la mesure où il active une inférence sur le fait que Marie entre intentionnellement, attente que P2 vient contredire: cf. Ducrot (1980) et Rabatel (1999, 2001d).

de Marie dans le co-texte suffisent pour interpréter le procès dénoté en E2 comme le résultat d'une perception desdits sujets saillants.

La distinction entre locuteur et énonciateur est donc fondamentale pour l'analyse de la prise en charge de la référence ou de la cohérence: elle ne se substitue pas aux analyses de l'IMP en terme de valeur aspectuo-temporelle ou de topique discursif, elle les prolonge et les précise, en invitant à ne pas faire reposer l'interprétation sur un seul marqueur, au détriment de la valeur énonciative de l'ensemble des informations apportées par la référenciation co(n)textuelle.

Nous l'avons montré à partir de l'analyse de connecteurs et marqueurs temporels (Rabatel, 1999 et 2001d), et nous voudrions pour finir montrer la rentabilité de cette démarche à propos de la cohésion nominale.<sup>20</sup> On aura sans doute remarqué que Mæschler, ne prend pas en compte dans son analyse de (2) et (3) la présence du SN indéfini en (2) (à l'inverse de (3)), et l'existence d'une progression thématique linéaire, en (3) (à l'inverse de (2)). Or ces différences influent non sur l'origine énonciative du point de vue, mais sur l'expression plus ou moins réflexive ou pré-réflexive du PDV de 'Marie'.<sup>21</sup> Ainsi, l'anaphore associative (locative) renforce le PDV de 'Marie' en (2h), par rapport à (2), en motivant son entrée dans le bureau pour y chercher la copie:

(2h) Marie entra dans le bureau du Président. La copie du budget était sur son bureau.<sup>22</sup>

Ces changements dans la construction de la chaîne référentielle confirment notre hypothèse initiale: (2i) exprime un PDV raconté de Marie; malgré l'existence de deux PS de suite, les SN possessifs indiquent que la scène est empathisée à partir de 'Marie', sans pourtant nous livrer le contenu de ses pensées. (2j) exprime le PDV représenté de 'Marie', ou le PDV du narrateur: en dépit de la présence de l'IMP, le SN défini semble enrayer l'empathisation sur 'Marie', en sorte qu'on doute que 'Marie' soit sujet du PDV représenté, ou, si elle l'est, du moins ne paraît-elle pas seule à voir la copie, ou en capacité de la voir; en revanche, le conflit des marques est levé en (2k), par la congruence de l'IMP et du SN possessif:

- (2i) Marie entra dans le bureau du Président. Sur le bureau, une copie du budget attira *son* regard.
- (2j) Marie entra dans le bureau du Président. Sur le bureau, une copie du budget attirait *le* regard.
- (2k) Marie entra dans le bureau du Président. Sur le bureau, une copie du budget attirait *son* regard.
- (2l) Marie entra dans le bureau du Président. Sur le bureau, une copie du budget attirait *le* regard, mais elle ne voulut pas le laisser paraître.

<sup>20</sup> Au sens de Bronckart (1997). Cf. Rabatel (2003a, b).

<sup>21</sup> Sur cette question de la réflexivité et de la pré-réflexivité, cf. Banfield (1995: 192–213); Olsen (2002); Rabatel (2001f: 89–93); Rabatel (2003g, h).

<sup>22</sup> La répétition de *bureau*, qu'on peut juger forcée, ou maladroite, l'est tout autant (ou pas moins) que dans l'original . . .

Enfin, en (21), en dépit du SN défini, il y a effectivement PDV représenté de 'Marie'; cette fois-ci, l'hypothèse ne repose plus sur des marques strictement linguistiques (temps des verbes, chaîne référentielle), mais sur des données lexicales, discursives (sémantisme du verbe, second plan commentatif).

Author's address:

Alain Rabatel  
IUFM de Lyon  
5 rue Anselme  
69004 Lyon  
France

REFERENCES

- Achard-Bayle, G. (2001). *Grammaire des métamorphoses. Références, identité, changement, fiction*. Bruxelles: Duculot.
- Banfield, A. (1995). [1982]. *Phrases sans parole*. Paris: Le Seuil.
- Berthonneau, A.-M. et Kleiber, G. (1993). Pour une nouvelle approche de l'imparfait: l'imparfait, un temps anaphorique méronomique. *Langages*, 112: 55–73.
- Berthonneau, A.-M. et Kleiber, G. (1999). Pour une réanalyse de l'imparfait de rupture dans le cadre de l'hypothèse anaphorique méronomique. *Cahiers de Praxématique*, 32: 119–166.
- Bres, J. (2001). De la textualité narrative en récit oral: l'enchaînement des propositions. *Revue québécoise de linguistique*, 29/1: 23–49.
- Bres, J. et Verine, B. (2002). Le bruissement des voix dans le discours: dialogisme et discours rapporté. *Faits de langues*, 19: 159–169.
- Bronckart, J.-P. (1997). *Activité langagière, textes et discours*. Lausanne, Paris: Delachaux et Niestlé.
- Carel, M. (2002). *Les Facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*. Paris: Kimé.
- Charaudeau, P. et Maingueneau, D. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris: Le Seuil.
- Cohn, D. (1981). *La Transparence intérieure*. Paris: Le Seuil.
- Combettes, B. (1992). *L'Organisation du texte*. Metz, Université de Metz: Centre d'Analyse Syntaxique.
- Damourette, J. et Pichon, E. (1911–1940). *Essai de grammaire française*. Paris: D'Artrey.
- De Mattia, M. and Joly, A. (2001). *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Gap, Paris: Ophrys.
- De Mulder, W. et Vettters, C. (1999). Temps verbaux, anaphores (pro)nominales et relations discursives. *Travaux de Linguistique*, 39: 37–58.
- Ducrot, O. (1980). Analyses pragmatiques. *Communications*, 32: 11–60.
- Ducrot, O. (1984). *Le Dire et le dit*. Paris: Editions de Minuit.
- Flottum, K. et Noren, C. (2002). Polyphonie – de l'énoncé au texte. In: M. Carel (ed.), *Les Facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*. Paris: Kimé, pp. 83–91.
- Genette, G. (1972). *Figures III*. Paris: Seuil.
- Grize, J.-B. (1990). *Logique et langage*. Gap, Paris: Ophrys.
- Kamp, et Rohrer. (1983). Tense in texts. In: R. Bauerle, C. Schwarze et A. von Stechow (eds.), *Meaning, Use and Interpretation of Language*. Berlin, New York: de Gruyter, pp. 250–269.

- Kleiber, G. (2001). Sur le sens du sens: objectivisme et constructivisme. In: D. Keller, J.-P. Durafour, J.-F. Bonnot and R. Stock (éds.), *Percevoir: monde et langage. Invariance et variabilité du sens vécu*. Hayen, Sprimont: Mardaga, pp. 335–370.
- Moeschler, J. et al. (1998). *Le Temps des événements. Pragmatique de la référence temporelle*. Paris: Kimé.
- Moeschler, J. et Beguelin, M.-J. (2000). *Référence temporelle et nominale*. Berne: Peter Lang.
- Molendijk, A. (1990). *Le Passé simple et l'imparfait: une approche reichenbachienne*. Amsterdam: Rodopi.
- Nölke, H. (2002). La polyphonie comme théorie linguistique. In: M. Carré (éd.), *Les Facettes du dire. Hommage à Oswald Ducrot*. Paris: Kimé, 215–224.
- Olsen, M. (2002). Le passé simple subjectif. *Polyphonie-linguistique littéraire*. Université de Roskilde, Danemark, 101–123.
- Philippe, G. (1998). Les démonstratifs et le statut énonciatif des textes de fiction: l'exemple des ouvertures de roman. *Langue française*, 120: 51–65.
- Rabatel, A. (1997). *Une histoire du point de vue*. Paris, Metz: Klincksieck/CELTEd, Université de Metz.
- Rabatel, A. (1998). *La Construction textuelle du point de vue*. Lausanne, Paris: Delachaux et Niestlé.
- Rabatel, A. (1999). Mais dans les énoncés narratifs: un embrayeur du point de vue et un organisateur textuel. *Le Français moderne*, LXVII/1: 49–60.
- Rabatel, A. (2000a). Un, deux, trois points de vue? Pour une approche unifiante des points de vue narratifs et discursif. *La Lecture littéraire*, 4: 195–254.
- Rabatel, A. (2000c). Valeurs représentative et énonciative du 'présentatif' *c'est* et marquage du point de vue. *Langue française*, 128: 52–73.
- Rabatel, A. (2000d). Cas de belligérance entre perspectives du narrateur et du personnage: neutralisation ou mise en résonance des points de vue? *Linx*, 43: 103–121.
- Rabatel, A. (2001a). La valeur de 'on' pronom indéfini/pronom personnel dans les perceptions représentées. *L'Information grammaticale*, 88: 28–32.
- Rabatel, A. (2001b). Fondus enchaînés énonciatifs. Scénographie énonciative et points de vue. *Poétique*, 126: 151–173.
- Rabatel, A. (2001c). Le point de vue et l'organisation du texte. In: C. Garcia-Debanc (éd.), *Quelles grammaires enseigner? Quelles grammaires enseigner à l'école et au collège? Discours, genres, textes, phrases*. Toulouse: Delagrave/CRDP de Toulouse, pp. 227–240.
- Rabatel, A. (2001d). La valeur délibérative des connecteurs et marqueurs temporels *mais*, *cependant*, *maintenant*, *alors*, et dans l'embrayage du point de vue. Propositions en faveur d'un continuum argumentativo-temporel. *Romanische Forschungen*, 113/2: 153–170.
- Rabatel, A. (2001e). Les représentations de la parole intérieure. Monologue intérieur, discours direct et indirect libres, point de vue. *Langue française*, 132: 72–95.
- Rabatel, A. (2001f). Valeurs énonciative et représentative des 'présentatifs' *c'est*, *il y a*, *voici/voilà*: effet point de vue et argumentativité indirecte du récit. *Revue de sémantique et de pragmatique*, 9/10: 43–74.
- Rabatel, A. (2002). *Effacement énonciatif et argumentation indirecte*. Thèse d'habilitation à diriger des recherches, Université de Lyon 2.
- Rabatel, A. (2003a). Quand voir c'est (faire) penser. Actes du colloque international de Lyon sur *Les relations intersémiotiques* (à paraître).



- Rabatel, A. (2003b) Marquage évidentiel dans les chaînes anaphoriques et transposition de points de vue, In: R. Delamotte-Legrand (éd.). *La Médiation en langue et en discours*. Rouen: Presses universitaires de Rouen.
- Rabatel, A. (2003c). Un paradoxe énonciatif: la connotation autonymique représentée dans les 'phrases sans parole' stéréotypées du récit. In: J. Authier-Revuez, M. Doury et S. Reboul-Touré (éds), *Parler des mots. Le fait autonymique en discours*. Paris: Presses de la Sorbonne Nouvelle, pp. 271–280.
- Rabatel, A. (2003d). Effacement énonciatif et argumentation indirecte. 'On-perceptions', 'on-représentations' et 'on-vérités' dans les points de vue stéréotypés. In: P.-Y. Raccali (ed.), *Signes, langues, cognition*. Paris: L'Harmattan.
- Rabatel, A. (2003e). Les verbes de perception en contexte d'effacement énonciatif: du point de vue représenté aux discours représentés. *Travaux de Linguistique*, 46.
- Rabatel, A. (2003f). Les verbes de perception, entre point de vue représenté et discours représenté. In: J. Lopez-Muñoz, S. Marnette and L. Rosier (eds.), *Le Discours rapporté dans tous ses états. Questions de frontières?* Paris: L'Harmattan.
- Rabatel, A. (2003g). Les formes d'expression de la pré-réflexivité dans le discours indirect libre et dans les points de vue représentés ou embryonnaires. In: G. Mathis, M. De Mattia et C. Pégon, (éds), *Le Discours indirect libre. Bulletin de la Société de Stylistique anglaise* no. 24.
- Rabatel, A. (2003h). Re-présentation des formes pré-réflexives dans les récits. (Pré-) réflexivité de sens 1 et (pré-)réflexivité de sens 2. In: *Polyphonie-linguistique et littéraire*, n° VII, Université de Roskilde, Danemark, pp. 1–31.
- Rabatel, A. 'à paraître'. L'effacement énonciatif, avec ou sans guillemets?
- Vet, C. (1999). Temps verbaux, relations rhétoriques et chaînes topicales. *Travaux de linguistique*, 39: 60–75.
- Vetters, C. (ed.) (1993). *Le Temps, de la phrase au texte*. Lille: Presses Universitaires de Lille.
- Vogeleer, S. (1994). Le point de vue et les valeurs des temps verbaux. *Travaux de linguistique*, 29: 39–58.
- Vogeleer, S. (1996). L'anaphore verbale et nominale sans antécédent dans des contextes perceptuels. *Cahiers Chronos*, 1: 181–197.
- Vogeleer, S. (1998a). Quand inverse. *Revue québécoise de linguistique*, 26/1: 79–101.
- Vogeleer, S. et De Mulder, W. (1998b). Quand spécifique et point de vue. *Cahiers Chronos*, 3: 213–233.
- Vion, R. (2001). 'Effacement énonciatif' et stratégies discursives. In: M. De Mattia et A. Joly (eds.), *De la syntaxe à la narratologie énonciative*. Gap, Paris: Ophrys, pp. 331–354.
- Vion, R. (2002). Le concept de modalisation. *Cahiers du Claix*, Université d'Aix-en-Provence.
- Zribi-Hertz, A. (1990). *Lui-même* argument et le concept de 'pronom A'. *Langages*, 97: 100–124.

